

APPEL D'OFFRES NO ADM2024-01  
PROPRIÉTÉS À VENDRE POUR FINS DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard sollicite les personnes intéressées à acquérir une propriété municipale pour construction résidentielle unifamiliale. Elle requiert une offre d'achat pour la vente de la propriété identifiée ci-dessous.

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Prop.	Identification des lots	Superficie totale	Prix de vente minimal
1	Lot 3 958 728 avec Lot 3 957 635 riverain au lac Bark	1 505,4 m <sup>2</sup> 485,6 m <sup>2</sup>	16 900 \$

La TPS et la TVQ s'ajouteront au prix de vente.

Toute personne intéressée à acquérir cette propriété doit présenter une soumission dûment complétée sur le formulaire de soumission joint au présent appel d'offres ou publié sur notre site web en indiquant clairement le montant offert, sans les taxes, et transmettre le ou les formulaire(s) de soumission sous enveloppe scellée, cachetée et clairement identifiée portant la mention :

**« APPEL D'OFFRES ADM2024-01, VENTE DE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE »**

CONDITIONS ET MODALITÉS DE L'ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ

- L'acquéreur s'engage à débiter la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 3 958 728 dans un délai maximal de 24 mois suivant la signature de l'acte de vente et à obtenir les permis et s'engage à obtenir tous les permis et les autorisations nécessaires à la construction d'une résidence unifamiliale, dans un délai maximal de 18 mois suivant la signature de l'acte de vente.
- Le projet de construction de la résidence unifamiliale incluant l'aménagement de son installation septique et de son puits artésien devra entièrement être conforme à la réglementation d'urbanisme, à tous autres règlements municipaux applicables et à tous règlements provinciaux applicables, tels notamment le règlement provincial Q-2, r.22 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et le règlement provincial Q-2, r.35.2 sur le prélèvement des eaux et leur protection.
- L'acquéreur ne pourra pas vendre ou autrement disposer de la propriété tant que le bâtiment résidentiel n'aura pas été complètement parachevé; la présente restriction ne devant cependant pas l'empêcher de consentir une hypothèque relative au financement de cette construction.
- Le soumissionnaire s'engage à signer, dans un délai de trente (30) jours après son envoi, la promesse d'achat que lui soumettra la Municipalité.

En sus du formulaire de soumission, l'enveloppe devra contenir une traite bancaire, ou autre forme d'acompte légalement reconnue, dont le montant équivaut à 10 % du montant de l'offre d'achat soumise à la Municipalité.

L'enveloppe scellée pourra être déposée en main propre ou par messagerie spéciale au plus tard le mardi 28 mai 2024 à 10 h à l'adresse suivante :


Madame Alexandra Godin, adj. à la direction générale et à la mairie  
« Appel d'offres ADM2024-01, Vente de propriété municipale »  
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard  
1881 chemin du Village  
Saint-Adolphe-d'Howard (QC) J0T 2B0

L'ouverture des soumissions se fera à huis clos, immédiatement après l'expiration du délai, soit le mardi 28 mai 2024, à 10 h 05.

La présente ne constitue pas un engagement pour la Municipalité de vendre la propriété visée par le présent appel d'offres. Les documents annexés au présent appel d'offres – fiche descriptive de la propriété et formulaire de soumission – sont disponibles sur le site web de la Municipalité et à l'hôtel de ville.

La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard ne s'engage pas à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues et n'encourt aucune obligation ni frais envers les soumissionnaires. TOUTE PROPOSITION INFÉRIEURE AU PRIX DE VENTE MINIMAL, TOUTE PROPOSITION COMPORTANT PLUS D'UN MONTANT OU TOUTE PROPOSITION REÇUE APRÈS 10 H LE MARDI 28 MAI 2024 SERA AUTOMATIQUÉMENT REJETÉE.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, ce 8 mai 2024.



Marie-Hélène Gagné  
Directrice générale adjointe



**APPEL D'OFFRES NUMÉRO ADM2024-01  
PROPRIÉTÉ À VENDRE POUR FINS DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE  
FICHE DESCRIPTIVE DE LA PROPRIÉTÉ**

<b>LOTS :</b> 3 958 728 et 3 957 635 (matricule 3792-55-6364)	
<b>ADRESSE :</b> 18e Avenue	<b>SUPERFICIE TOTALE :</b> 1 991 m <sup>2</sup>
<b>USAGE AUTORISÉ :</b> Résidentiel unifamilial	<b>PRIX MINIMUM :</b> 16 900 \$

